



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question écrite n° 105509

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur la questions du prix du gaz. Bien conscient que le pouvoir d'achat de nos concitoyens, et notamment des plus modestes, n'est pas la priorité du Gouvernement, qui a préféré, depuis quatre ans, faire des cadeaux fiscaux aux plus aidés de nos concitoyens, il lui rappelle que le prix du gaz a encore augmenté le vendredi 1er avril 2011. Additionnée à la hausse de 9,7 % en avril 2010 et à celle de 4,7 % en juillet de la même année, cette nouvelle augmentation porte la montée du prix du gaz à près de 20 % sur un an. Ce phénomène n'est malheureusement pas exceptionnel avec les gouvernements de droite puisque depuis 2005, les tarifs ont augmenté de plus de 61 %. Il lui demande s'il trouve cela normal et comment il justifie cette nouvelle hausse que les ménages, notamment les plus modestes, auront beaucoup de mal à assumer.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105509

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3808

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)